

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51 ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu l'arrêté du 27 janvier 2025 nommant le jury du concours externe de l'agrégation, section Langues vivantes étrangères : Anglais, pour la session 2025 ;
- Vu la proposition de la présidente,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves orales d'admission du concours susvisé :

Examineurs spécialisés

Mme Emmanuelle DE CHAMPS
Professeure des universités

Académie de CRETEIL

M. Fabrice MOURLON
Professeur des universités

Académie de PARIS

Mme Julie NEVEUX
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Lauriane SIMONY
Maîtresse de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Mme Alexandra SIPPEL
Maîtresse de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 mai 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU